

**Titre du projet :** Assistance technique pour l'exécution du Projet d'appui à la formation des enseignants (AT-PAFE)

## A. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Question 1** Un de mes collègues a récemment trouvé sur MERX (ci-joint) une DDP pour un projet d'appui à la formation des enseignants (PAFE) en Tanzanie, mais il n'y a aucune mention sur le site Web d'Affaires Mondiales Canada et l'acronyme MAECD est utilisé. Êtes-vous en mesure de confirmer que la présente DDP est active et que la date limite de soumission du 8 février 2017 est applicable? Pourriez-vous également préciser si la lettre de crédit irrévocable est obligatoire pour les entités publiques, par exemple une université canadienne, et si oui, comment elle serait administrée?

**Réponse 1** La DDP est en effet active et a une heure et une date de fermeture, soit le 8 février 2017 à 14 h HNE. La lettre de crédit de soutien irrévocable (LCSI) est obligatoire pour l'entité qui reçoit le contrat. L'LCSI est obtenue auprès d'une banque ou d'une autre institution financière agréée par le soumissionnaire retenu pour garantir les obligations du consultant en vertu du contrat, dans les 28 jours suivant la signature du contrat. Les exigences de l' LCSI sont précisées à l'article 16 des Conditions générales et à la fiche de renseignements spécifiques de la DDP.

**Question 2** Nous sommes titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement SPICT et nous sommes très intéressés par cette DDP. Pouvez-vous s'il vous plaît nous inviter?

**Réponse 2** La demande de propositions qui peut être téléchargée à l'adresse suivante: [Buyandsell.gc.ca/](http://Buyandsell.gc.ca/) constitue l'invitation à soumettre une proposition. Aucune autre invitation ne sera envoyée aux soumissionnaires intéressés à soumettre des propositions.

**Question 3** Pourriez-vous préciser le nombre maximum de pages pour l'exigence 4: Plan de recrutement. Conformément à la page 63 de la DDP, il n'y a pas de limite de pages maximale.

**Réponse 3** Pour l'exigence 4, le nombre maximum de pages est 3 pages.

**Question 4** Nous avons une entité canadienne enregistrée et nous nous demandons si nous serions admissibles à soumissionner uniquement pour cette offre? Dans la DDP, il est dit que cela doit être une entreprise canadienne et bien que nous ayons une entité au Canada, nous sommes une entreprise internationale. Pensez-vous que ce sera acceptable tant que nous sommes enregistrés au Canada?

**Réponse 4** Le soumissionnaire doit satisfaire à l'exigence de Statut Canadien conformément à la clause «1. Statut au Canada "du formulaire d'attestations TECH-2.

## B. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.